

4 Les élèves du second degré

Présentation

À la rentrée 2007, 481 000 élèves sont scolarisés en première générale et technologique de France métropolitaine et des DOM (secteurs public et privé) : 67 % en première générale (S, ES, L) et 33 % en première technologique [1].

Selon les séries, les programmes d'enseignement prévoient, en plus du tronc commun imposé, des options au choix des élèves. Dans les séries générales, les élèves ont une option obligatoire à choisir, laquelle pourra être poursuivie en terminale. Dans toutes les séries, qu'elles soient générales ou technologiques, des options facultatives sont par ailleurs proposées [1].

En première scientifique (S), l'option obligatoire choisie par les élèves est à 90 % "Sciences de la vie et de la Terre" et à 10% "Sciences de l'ingénieur". Le choix de l'option "Biologie-écologie" est très marginal, cet enseignement étant assuré presque exclusivement dans des établissements relevant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche [3]. Depuis la rentrée 2000, les "Sciences de l'ingénieur" ont remplacé avec succès la "Technologie industrielle" qui, selon les années, attirait 7 à 8 % des élèves.

En première littéraire (L), le choix des élèves porte le plus souvent sur l'approfondissement de la première ou de la deuxième langue vivante (47 %), sinon sur un enseignement artistique (24 %), une troisième langue vivante (15 %), les mathématiques (11 %), ou encore, plus rarement, sur une langue ancienne (3 %) [3].

En première économique et sociale (ES), les choix des élèves sont relativement équilibrés entre les Sciences économiques et sociales (35 %), les mathématiques (32,5 %) et l'approfondissement d'une langue vivante (32,5 %) [3]. La prééminence des Sciences économiques et sociales sur les mathématiques perdure depuis la rentrée 2002.

Les élèves de première générale sont par ailleurs autorisés à poursuivre une ou deux options facultatives (arts, langues vivantes ou anciennes, EPS) [2]. La part des élèves concernés varie beaucoup d'une série à l'autre (un lycéen sur trois en série L, près de un sur cinq en série ES) et selon le secteur d'enseignement (un lycéen sur cinq environ dans le public, près de un sur trois dans le privé) [4].

En première technologique, la poursuite d'une option facultative concerne en moyenne un élève sur cinq. Elle est beaucoup plus fréquente dans les séries STI, ST2S et STL (plus de un élève sur trois), où les élèves sont essentiellement intéressés par la poursuite d'une deuxième langue vivante. Dans la nouvelle série STG, où cet enseignement est imposé comme il l'était en série STT, moins de un élève sur dix seulement suit une option facultative.

Définitions

■ **La réforme des lycées**, initiée en seconde à la rentrée 1999, s'est étendue à la classe de première à la rentrée 2000. Elle porte essentiellement sur le réaménagement des horaires et des options en série générale. À la rentrée 2005, la première Sciences et technologies tertiaires a été remplacée par la première Sciences et technologies de la gestion. Et à la rentrée 2007, la première Sciences et technologies de la santé et du social a remplacé la première Sciences médico-sociales.

■ **Classes de première générale et technologique :**

- S : première générale scientifique ;
- L : première générale littéraire ;
- ES : première générale économique et sociale ;
- STG : première technologique, Sciences et technologies de la gestion ;
- STI : première technologique, Sciences et technologies industrielles (y compris arts appliqués) ;
- ST2S : première technologique, Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STL : première technologique, Sciences et Technologies de Laboratoire ;
- Hôtel. : première technologique, hôtellerie ;
- TMD : première technologique, Techniques de la musique et de la danse.

■ **Les premières d'adaptation** au bac technologique ou au brevet de technicien (BT) accueillent les élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP.

■ **Options.** Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque série, nécessite un choix de la part des élèves. Ces enseignements au choix peuvent faire partie des enseignements obligatoires ou des enseignements facultatifs.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Les options de première générale et technologique

[1] Répartition des élèves de première par série à la rentrée 2007

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé, y compris EREA)

	Premières générales			Premières techno. rénovées				Autres premières techno.				Effectifs première
	S	L	ES	STG	STI (1)	ST2S (2)	STL	Hôtel.	TMD	Adaptation	Brevet techn.	
Public	133 362	42 902	74 361	61 995	30 394	11 862	6 560	1 736	291	11 689	1 133	376 285
Privé	38 238	10 228	24 109	13 300	4 571	7 715	1 574	516	7	3 966	128	104 352
Ensemble	171 600	53 130	98 470	75 295	34 965	19 577	8 134	2 252	298	15 655	1 261	480 637
Répartition (%)	35,7	11,0	20,5	15,7	7,3	4,1	1,7	0,5	0,1	3,3	0,3	100,0
% de filles	45,7	78,5	62,1	57,3	10,3	93,3	55,0	47,3	56,7	59,7	47,1	54,5

(1) Y compris 36 élèves de première STAV (Sciences et technologies de l'agriculture et du vivant).

(2) La première ST2S (Sciences et technologies de la santé et du social) remplace la première SMS à la rentrée 2007.

[2] Options suivies en 2007 par les élèves de première selon la série

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé, EREA compris)

Séries de premières	Enseignements obligatoires au choix et options facultatives										Options fac.		Effectifs première
	Latin	Grec ancien	LV2	LV3	LV renf.	Arts 5H en L	Sc. éco. et sociales	Maths	Sc. vie et Terre	Sciences ingénieur	Biologie écologie	Arts facult.	
Générales													
S	13 550	3 073	(1) 9 610	-	-	-	-	154 048	17 547	5	10 659	6 926	171 600
L	4 560	1 369	(1) 12 285	24 622	12 686	-	5 492	-	-	-	9 107	809	53 130
ES	3 161	585	(1) 5 628	31 620	-	-	34 365	31 672	-	-	6 087	3 431	98 470
Techno.													
STG	-	-	(1) 280	-	-	-	-	-	-	-	2 612	2 855	75 295
STI	-	-	11 717	-	-	-	-	-	-	-	578	1 141	34 965
ST2S	-	-	6 674	-	-	-	-	-	-	-	224	234	19 577
STL	-	-	2 726	-	-	-	-	-	-	-	128	179	8 134

(1) La deuxième langue vivante fait partie des enseignements obligatoires de tronc commun. En série L, le latin peut lui être substitué (moins d'une centaine d'élèves).

(2) Option facultative ou enseignement de complément.

[3] Répartition (en %) des élèves de première générale selon l'enseignement obligatoire suivi à la rentrée 2007

(France métropolitaine + DOM, Public, Privé, Public + Privé, y compris EREA)

Séries	Enseignement obligatoire choisi	Public	Privé	Public + Privé	Part des filles
Scientifique	Sciences de la vie et de la Terre	88,1	95,6	89,8	49,3
	Sciences ingénieur	11,9	4,4	10,2	14,0
	Biologie-écologie	ns	ns	ns	ns
	Total première S	100,0	100,0	100,0	45,7
Littéraire	LV renforcée	45,4	54,0	47,0	77,8
	LV3	16,1	12,1	15,4	84,2
	Langues anciennes	2,6	4,8	3,0	75,3
	Arts	25,9	16,8	24,2	77,0
	Mathématiques	10,1	12,2	10,5	80,3
	Total première L	100,0	100,0	100,0	78,8
Économique et sociale	LV renforcée	33,2	29,6	32,4	68,5
	Sciences économiques et sociales	36,7	30,5	35,2	57,5
	Mathématiques	30,1	39,9	32,4	61,2
	Total première ES	100,0	100,0	100,0	62,2

ns : non significatif.

[4] Les options facultatives en première selon la série à la rentrée 2007

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé, y compris EREA)

Séries	Au moins une option facultative				dont deux		Effectifs de première
	Public	Privé	Pu + Pr	%	Pu + Pr		
S	28 707	12 683	41 390	24	2 305	171 600	
L	13 187	3 980	17 167	32	1 184	53 130	
ES	12 118	6 083	18 201	18	639	98 470	
Séries générales	54 012	22 746	76 758		4 128	323 200	
%	22	31		24			
STG	4 623	1 033	5 656	8	431	75 295	
STI	11 369	1 637	13 006	37	91	34 965	
ST2S	4 425	2 617	7 042	36	98	19 577	
STL	2 638	296	2 934	36	98	8 134	
Séries technologiques	23 055	5 583	28 638		718	137 971	
%	21	21		21			
Ensemble	77 067	28 329	105 396		4 846	461 171	
%	21	28		23	1		

Lecture : 23 % des élèves de première suivent une ou deux options facultatives. Ils sont seulement 1 % à en suivre deux.